

**Assemblée générale**

Soixante-treizième session

Documents officiels

Distr. générale  
2 novembre 2018  
Français  
Original : anglais

---

**Deuxième Commission****Compte rendu analytique de la 16<sup>e</sup> séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 17 octobre 2018, à 15 heures

*Président* : M. Braquetti (Vice-Président)..... (Monaco)**Sommaire**

Point 24 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (*suite*)

- a) Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) (*suite*)
- b) Coopération pour le développement industriel (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



*En l'absence de M. Skinner-Klée Arenales (Guatemala), M. Braquetti (Monaco), Vice-Président, prend la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

**Point 24 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (suite) (A/73/274 et A/73/274/Corr.1)**

**a) Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) (suite) (A/73/298)**

**b) Coopération pour le développement industriel (suite) (A/73/121)**

1. **M<sup>me</sup> Alhosani** (Émirats arabes unis) dit que 1,31 % du produit national brut de son pays est consacré à l'aide publique au développement (APD), soit près du double du taux de 0,7 % fixé par l'Organisation des Nations Unies, ce qui fait des Émirats arabes unis l'un des premiers pays donateurs au niveau mondial. En 2017, les Émirats arabes unis ont donné au total 19,3 milliards de dirhams répartis entre 147 pays. Plus de la moitié de ce montant a pris la forme de subventions versées à l'appui des plans de développement mis en œuvre par les pays bénéficiaires. Ainsi, le Gouvernement des Émirats arabes unis a signé un accord avec la Jordanie portant sur une enveloppe d'aide économique d'une valeur de 833 millions de dollars pour stimuler la croissance jordanienne.

2. Les principaux objectifs de la politique d'aide extérieure menée par le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale sont les suivants : contribuer à améliorer les conditions de vie et à faire reculer la pauvreté dans les sociétés moins privilégiées ; promouvoir la stabilité et la paix dans la région ; tisser des liens solides avec d'autres pays, qu'ils soient bénéficiaires de l'aide des Émirats arabes unis ou donateurs avec lesquels ils coopèrent ; étendre leurs relations économiques avec les pays en développement, renforcer leurs investissements dans ces pays, ainsi que stimuler la croissance des pays bénéficiaires. Pour y parvenir, les Émirats arabes unis s'emploient à soutenir les plans de développement mis en œuvre par leurs partenaires et à coopérer avec les organismes donateurs, le secteur privé et les organisations d'aide au développement.

3. Essentielle pour briser le cycle de la pauvreté, l'autonomisation des femmes et des filles fait partie des priorités majeures du Gouvernement. Le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale a lancé une nouvelle initiative aux termes de laquelle il veillera à ce que d'ici à 2021, l'égalité des genres et

l'autonomisation des femmes comptent parmi les éléments incontournables des programmes bilatéraux et multilatéraux d'aide extérieure qu'il met sur pied. À titre d'exemple, les femmes représentent 70 % des 2 700 personnes employées dans le cadre de l'initiative Centre Fatima bint Mohamed bin Zayed en Afghanistan. L'objectif de ce projet est en effet de contribuer à l'autonomisation des femmes au moyen de l'éducation, d'ateliers et d'initiatives dans les domaines du développement social, des soins de santé, de l'eau potable et de la réforme économique. Les employés perçoivent un salaire journalier, bénéficient de la gratuité des soins de santé et ont accès à des prêts et à une formation professionnelle. Pour participer au programme, ils doivent s'engager à envoyer leurs enfants de moins de 14 ans à l'école. Les Émirats arabes unis vont poursuivre leurs efforts en vue d'améliorer les conditions de vie des gens et de faire reculer la pauvreté dans le monde.

4. **M<sup>me</sup> Sarrestani** (République islamique d'Iran) dit qu'à l'heure où le monde entre dans la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027), les progrès accomplis en la matière demeurent très inégaux entre les régions et les pays. Il est préoccupant de constater qu'une grande partie de la population mondiale est toujours prise au piège de l'extrême pauvreté. Les disparités en matière de progrès technologique et l'imposition de sanctions économiques unilatérales ont contribué à nourrir les inégalités, aboutissant à faire des millions de laissés-pour-compte. Il est crucial de mettre en place des stratégies multilatérales ciblées de réduction de la pauvreté pour parvenir à aider les plus exclus du développement et à réaliser les objectifs ambitieux du développement durable.

5. Si l'on ne saurait trop insister sur l'importance des politiques et des stratégies nationales de développement en faveur du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, celles-ci doivent toutefois être complétées par des programmes internationaux d'appui, qui élargissent les perspectives de développement des pays en développement. En même temps, il faut tenir compte de la situation propre à chaque pays et veiller à respecter ses stratégies nationales et sa souveraineté. L'Organisation des Nations Unies doit activement s'employer à encourager l'action multilatérale à l'échelle mondiale et à améliorer l'assistance technique pour le renforcement des capacités nationales.

6. Malgré les difficultés auxquelles la République islamique d'Iran est confrontée, du fait notamment des sanctions économiques injustes qui lui sont imposées, des millions de réfugiés qu'elle accueille depuis plus de 30 ans et des exigences de la lutte contre le trafic de

drogue, l'élimination de la pauvreté continue de figurer parmi les principales priorités de son plan national de développement. La Constitution et la législation nationales contiennent également de nombreuses dispositions en faveur de la réduction de la pauvreté. Le Gouvernement prévoit de mettre en place un dispositif de protection sociale coordonné qui favoriserait la participation d'institutions non gouvernementales et d'associations caritatives aux programmes de lutte contre la pauvreté et recenserait les enfants et les ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté.

7. **M. Hermida Castillo** (Nicaragua) dit que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions constitue le plus grand défi que le monde doit relever. La pauvreté étant un phénomène multidimensionnel, il est crucial pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de s'attacher à réaliser l'objectif de développement durable n° 1.

8. Briser le cycle de la pauvreté suppose que la Communauté internationale adopte une stratégie multidimensionnelle fondée sur l'autonomisation des femmes et des filles, l'accès à un travail décent et la fourniture de services de santé et d'éducation de base.

9. Le Gouvernement et le peuple du Nicaragua luttent inlassablement pour éliminer la pauvreté. Entre 2009 et 2016, le taux de pauvreté du pays a reculé de 42,5 % à 24,9 % et celui de l'extrême pauvreté, de 14,6 % à 6,9 %. Cependant, malgré tous les efforts déployés par le Nicaragua pour atteindre les objectifs de développement durable, les sanctions économiques coercitives qu'il a subies ont entravé ses progrès, en frappant directement ceux qui tentent de lutter contre la pauvreté. Il est donc indispensable de lever immédiatement toutes les mesures économiques unilatérales coercitives.

10. Chacun doit pouvoir bénéficier du droit au développement et la communauté internationale se doit de trouver des solutions en faveur des millions de personnes pour qui le développement demeure un rêve inaccessible. Pour que ces changements indispensables puissent se réaliser, il faut que les pays développés honorent leurs engagements en matière d'aide publique au développement et qu'ils y consacrent des ressources financières supplémentaires prévisibles et suffisantes. En outre, la coopération de tous les États Membres est requise pour éliminer les obstacles au développement. Sans volonté politique et sans solidarité, il ne sera pas possible de parvenir à éliminer la pauvreté pour offrir à chacun protection et bien-être.

11. **M. Hamdouni** (Maroc) dit que si des progrès importants ont été accomplis dans le monde en faveur

de la réduction de l'extrême pauvreté et de la sous-alimentation, de nombreux pays, notamment en Afrique sub-saharienne, restent aux prises avec la pauvreté et les inégalités. Cette situation est exacerbée par les crises économiques et politiques, l'appauvrissement de la biodiversité, la dégradation des écosystèmes, les catastrophes naturelles et la violence. L'élimination de la pauvreté est cruciale pour réaliser le développement durable d'ici à 2030 et, à l'évidence, elle exige une volonté politique soutenue.

12. Sur le plan interne, le Gouvernement marocain a augmenté le budget alloué à l'éducation, à la santé et au logement et il s'est attaché tout particulièrement à soutenir les programmes en faveur de l'emploi des jeunes. Il continue d'accorder la priorité à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural au moyen de politiques axées sur le renforcement de l'autosuffisance alimentaire, l'agriculture familiale et les activités génératrices de revenus, au profit notamment des femmes rurales.

13. La stratégie de réduction de la pauvreté du Gouvernement marocain s'articule autour de trois axes : une approche des politiques publiques qui favorise la participation citoyenne ; le renforcement de la démocratie pour une société juste et prospère ; la création d'une économie solide et concurrentielle capable de générer une croissance durable et inclusive apportant à tous prospérité et emploi. Différents programmes ont été mis en œuvre dans le cadre de cette stratégie, à savoir notamment : une initiative en faveur du développement humain visant les populations marginalisées, un projet d'observatoire national chargé de l'étude de la pauvreté, un plan Maroc vert de soutien aux petites exploitations agricoles, un programme de subvention des soins médicaux pour les populations vulnérables et une stratégie nationale en faveur du microfinancement pour lutter contre la pauvreté grâce à l'octroi de prêts à des conditions libérales.

14. Dans le cadre de sa politique étrangère, le Maroc accorde la priorité à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire et il s'attache à collaborer avec des pays d'Afrique pour promouvoir la croissance, éliminer la pauvreté et favoriser le développement humain. L'ensemble du monde partage la responsabilité morale d'œuvrer de conserve au bien-être des générations futures.

15. **M<sup>me</sup> Oropeza Acosta** (Bolivie) rappelle que le 17 octobre marque la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté et qu'il existe un consensus général sur le fait que la pauvreté est une question touchant à la justice et aux droits de l'homme. Malgré la conjoncture économique mondiale défavorable créée

par l'effondrement des cours des produits de base en 2014, la Bolivie est parvenue à maintenir une croissance stable et à conserver une économie solide et dynamique. Figurant depuis toujours parmi les pays les plus pauvres de la région, elle a mis en œuvre des mesures d'urgence et redoublé d'efforts pour faire face à ce problème. Par rapport à 2006, elle a ainsi triplé son produit intérieur brut par habitant (PIB), fait reculer de 37 % à 17 % son taux de pauvreté extrême et de 60 % à 36 % le taux de pauvreté générale.

16. La Bolivie poursuit sa lutte contre les inégalités. En 2005, les 10 % de Boliviens les plus riches gagnaient 128 fois plus que les 10 % les plus pauvres, contre seulement 47 fois plus en 2017. Le pays enregistre également le taux de chômage le plus bas de la région. Ces résultats n'auraient pas été possibles sans le rétablissement de la souveraineté sur les ressources naturelles. Les nationalisations ont permis aux communautés autochtones d'accéder au développement grâce à la distribution des excédents budgétaires et à l'augmentation des investissements publics dans les secteurs nationaux stratégiques.

17. La pauvreté touchant le plus durement les femmes et les populations autochtones, les politiques et programmes publics ont cherché avant tout à en atténuer les effets sur ces populations et à leur assurer un accès aux services de base, indispensable au plein exercice et à la jouissance des droits de la personne.

18. La Bolivie est fermement déterminée à trouver un équilibre entre les trois piliers du développement durable dans la mise en œuvre du Programme 2030. Le modèle actuel de production et de consommation n'est pas viable et des modifications structurelles profondes doivent lui être apportées, de sorte que chaque pays soit enfin en mesure d'offrir une vie digne à sa population, ce que l'on appelle en Bolivie le « vivre bien » (bien vivre).

19. **M. Viengviseth** (République démocratique populaire Lao) dit que la pauvreté faisant obstacle au développement socioéconomique, son élimination constitue une priorité absolue pour les pays en développement, notamment ceux qui se trouvent dans des situations particulières. La lutte contre la pauvreté exige une approche globale et transversale. La réalisation des objectifs de développement durable, qui sont ambitieux, suppose de déployer sans délai des efforts concertés dans le cadre des partenariats renforcés avec toutes les parties prenantes prévus par l'objectif 17.

20. Des ressources suffisantes doivent en outre être mobilisées pour appuyer la réalisation de ces objectifs. À cet égard, il convient d'appliquer intégralement le

Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et il est crucial que chaque gouvernement s'investisse dans sa mise en œuvre et se l'approprie.

21. Le Gouvernement lao a entrepris des réformes d'orientation en vue de mobiliser des ressources suffisantes pour la mise en œuvre de son plan national de développement, qui reprend les objectifs et cibles pertinents du Programme 2030 et des éléments tirés d'autres initiatives de développement convenues à l'échelle mondiale, telles que le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024. Un objectif national de développement visant à atténuer les incidences des munitions non explosées et à améliorer la vie de la population rurale a également été adopté.

22. Le Gouvernement a par ailleurs pris différentes mesures en vue d'accroître la mobilisation des ressources intérieures, avec un succès limité toutefois en raison de la petite taille de l'économie du pays. Il collabore donc étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies, les partenaires de développement et d'autres parties prenantes pour mobiliser des ressources, notamment sous la forme d'aide publique au développement et d'investissements directs étrangers, en vue de la mise en œuvre de son huitième Plan quinquennal de développement socioéconomique (2016-2020). Si cette assistance a été précieuse pour faire avancer le développement national, la République démocratique populaire Lao compte parmi les pays sans littoral les moins avancés qui sont aux prises avec des difficultés persistantes. Les inondations dévastatrices d'août 2018 ont constitué un revers particulièrement sérieux pour ses efforts de développement.

23. **M. Gayito** (Éthiopie) dit que, si plus d'un milliard de personnes sont sorties de la pauvreté au cours des 50 dernières années, des millions d'autres vivent encore dans la pauvreté absolue, en particulier en Afrique et dans les pays les moins avancés. Cette situation est inacceptable dans un monde d'abondance. La troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) représente une occasion d'accélérer l'action mondiale contre la pauvreté conformément au Programme 2030. À cet égard, il est impératif de parvenir à revitaliser le partenariat mondial, grâce à un multilatéralisme efficace. Malgré l'immense ampleur du défi, les réussites des 25 dernières années sont une source d'espoir et d'inspiration incitant à intensifier les efforts communs. L'Éthiopie se félicite des nombreuses mesures prises

par le système des Nations Unies pour soutenir les États Membres et attend avec intérêt les améliorations qui vont résulter de la réforme en cours.

24. Considérant que la pauvreté constitue une menace pour la vie même des populations, le Gouvernement éthiopien a axé sa politique publique globale sur la réalisation rapide d'une croissance soutenue et inclusive. Au cours des 15 dernières années, l'intégration des politiques agricoles, industrielles et environnementales a permis de faire reculer la pauvreté de moitié, d'accroître sensiblement le revenu par habitant et d'améliorer le développement humain. Des dispositifs de protection sociale efficaces ont également été mis en place pour protéger les groupes les plus vulnérables.

25. Conformément à l'objectif de faire du pays un pôle africain des industries légères à l'horizon 2025, le Gouvernement a entrepris de construire des parcs industriels respectueux de l'environnement, et l'Éthiopie est devenue l'un des principaux pays pilotes pour le Programme de développement industriel inclusif et durable de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Le pays se félicite de ces mesures visant à l'aider à transformer et à diversifier son économie grâce à l'industrialisation, avec pour objectif ultime le recul de la pauvreté.

26. Il n'en demeure pas moins que l'Éthiopie reste parmi les pays les moins avancés et qu'elle doit faire face à de multiples difficultés, notamment les effets néfastes des changements climatiques, une mauvaise gouvernance accompagnée de faibles capacités institutionnelles, ou encore un déficit de financement du développement. Une action concertée à l'échelle mondiale est donc essentielle pour appuyer ses efforts de lutte contre les multiples aspects de la pauvreté.

27. **M. Gagre** (Burkina Faso) dit que la proportion des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté dans son pays reste élevée et masque de nombreuses disparités tant dans les régions qu'entre elles. Le Gouvernement burkinabé entend amener le taux de pauvreté à moins de 35 % d'ici à 2020 grâce à une transformation structurelle de l'économie. Premièrement, il veut créer un environnement propice au développement industriel en renforçant les secteurs d'appui, notamment l'énergie, les transports et l'infrastructure technologique, en réformant l'éducation et en améliorant la productivité du secteur primaire. Deuxièmement, il entend promouvoir la compétitivité et la durabilité de l'industrie grâce à des investissements structurels dans ce domaine, les objectifs étant les suivants : doubler la part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière dans le PIB ; atteindre une

croissance économique moyenne annuelle de 7,7 % ; créer au moins 50 000 emplois décents par an ; éliminer la nécessité d'aller chercher l'eau.

28. Le Gouvernement met également en œuvre des politiques socioéconomiques visant à réduire les écarts entre zones urbaines et rurales, notamment au moyen de programmes de microcrédit destinés à autonomiser les femmes et les jeunes. Son programme d'appui aux économies locales, lancé en novembre 2016 et comptant parmi les principales initiatives visant à lutter contre les inégalités et l'exclusion et à améliorer le bien-être des populations, sera mis en œuvre dans les 13 régions du pays au cours de la période 2017-2020 en vue de favoriser la mise en place d'économies locales dynamiques, prospères et inclusives. De même, le Programme d'urgence pour le Sahel, lancé en août 2017, va améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer la résilience des populations locales, la gouvernance et la sécurité au niveau local.

29. Le Burkina Faso va s'employer en priorité à mobiliser des ressources internes et externes et recourir à des méthodes novatrices pour financer ses programmes et politiques de développement. Il demeure résolu à contribuer à la promotion d'un monde pacifique et prospère où personne n'est laissé pour compte.

30. **M<sup>me</sup> Ortez** (Honduras) dit que, si l'on peut se réjouir des progrès notables réalisés par les États Membres avec l'aide de l'ONU et d'autres parties prenantes, la lutte titanessque pour éliminer la pauvreté se poursuit. Des stratégies nouvelles, renforcées et accélérées, sont nécessaires pour que la communauté internationale parvienne à réduire efficacement la pauvreté et les inégalités.

31. Le Gouvernement hondurien a fait de l'élimination de l'extrême pauvreté l'objectif principal de son plan de développement national. Le revenu familial ne permettant pas à lui seul de prendre la mesure de la pauvreté, le plan national de développement repose sur quatre éléments principaux : la consolidation de la paix ; la création de possibilités d'investissements et d'emplois ; le soutien aux familles vivant dans l'extrême pauvreté ; la lutte contre la corruption ainsi que la promotion de la transparence dans la culture hondurienne. Ce plan, qui vient en aide à plus de 1,8 million de familles vivant dans l'extrême pauvreté, vise à bâtir pour chacun une vie meilleure grâce à de petites initiatives qui font une grande différence. Il comprend des projets visant à améliorer les services de base concernant le logement, à fournir aux familles des réchauds écologiques, des filtres à eau et des rations alimentaires subventionnés, et à promouvoir la microentreprise.

32. La lutte contre la pauvreté doit passer par une approche globale et inclusive qui tienne compte de la complexité de ses dimensions économique, sociale et environnementale. S'il convient de poursuivre les efforts visant à renforcer la croissance économique, à générer des emplois et à faciliter l'accès aux financements, des mesures doivent aussi être prises pour soutenir les petits producteurs de sorte qu'ils puissent effectivement bénéficier des avantages du commerce équitable. L'égalité des genres et notamment l'égalité des chances pour les femmes doivent également être favorisées et accompagnées de la mise en œuvre de politiques inclusives axées sur la création d'emplois et l'élimination de la faim.

33. **M<sup>me</sup> Taremba** (Zimbabwe) dit que la pauvreté représente l'une des plus grandes menaces pour le progrès et la paix dans un monde caractérisé par une prospérité et des avancées technologiques sans précédents. Certes, le monde a progressé sur le chemin de l'élimination de la pauvreté, mais il y a encore trop de laissés-pour-compte, en particulier parmi les enfants et les jeunes. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement zimbabwéen a mis des millions de dollars de côté en vue de créer des établissements de crédit spécialement destinés à promouvoir l'autonomisation des jeunes et des femmes.

34. Compte tenu de la forte corrélation existant entre industrialisation et réduction de la pauvreté, il a été jugé prioritaire de mettre en place au Zimbabwe des infrastructures adéquates et modernes comme élément clef de la transformation des structures économiques. En outre, dans le cadre du projet de relance de l'économie porté par le nouveau Gouvernement, celui-ci a décidé de promouvoir les investissements dans l'industrie agroalimentaire, la production d'engrais et la valorisation des minerais afin de faire passer la part du secteur industriel dans le PIB de 9,7 % à 30 %.

35. Dans ce contexte, la communauté internationale devrait appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour atteindre l'objectif de développement durable n° 9, qui concerne l'industrie, l'innovation et l'infrastructure, et il serait bon que le système des Nations Unies pour le développement renforce son engagement dans ce domaine aux niveaux national et international.

36. **M. Camara** (Mali) dit que son pays est en proie depuis 2012 à une crise profonde et multidimensionnelle, dont les causes sont le sous-développement, l'extrême pauvreté, la vulnérabilité aux changements climatiques, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Ces problèmes doivent être réglés pour qu'une paix véritablement durable puisse s'installer et

que le pays soit en mesure d'atteindre les objectifs de développement durable. À cet effet, des projets de développement à impact immédiat ont été mis en place dans les régions les plus vulnérables du pays, notamment en vue de promouvoir des activités génératrices de revenus ciblant tout spécialement les jeunes, les réfugiés et les personnes déplacées de retour dans leur région d'origine.

37. Conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, le Gouvernement n'a épargné aucun effort pour permettre aux populations de jouir des dividendes de la paix grâce à la mise en œuvre du Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable qui couvre la période 2016-2018 et met l'accent sur cinq domaines principaux : le renforcement de la paix et de la sécurité ; la consolidation de la stabilité macroéconomique ; la promotion d'une croissance accélérée, soutenable et favorable aux pauvres, qui génère des emplois ; l'accès équitable aux services sociaux de base ; la promotion du développement institutionnel et de la bonne gouvernance. En juillet 2018, le Mali a présenté son examen national volontaire au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, dans lequel les progrès accomplis à cet égard étaient mis en avant.

38. Parallèlement, le Gouvernement malien a mis en œuvre un programme de protection sociale visant à transférer des fonds aux ménages pauvres en situation d'insécurité alimentaire. Ce plan avait déjà bénéficié à plus de 60 000 ménages à la fin du mois de septembre 2016 et l'objectif était d'offrir une assistance à 91 000 ménages d'ici à la fin de l'année 2019. Le Président du Mali a aussi mis sur pied un ambitieux programme d'urgence en faveur des services sociaux qui doit courir sur la période 2017-2020 et vise à combler les retards existant en matière d'accès aux services de base, à savoir l'eau, les soins de santé, l'énergie et l'infrastructure routière rurale.

39. **M<sup>me</sup> Pobee** (Ghana) dit que, si la croissance économique est un facteur important de réduction de la pauvreté, une forte croissance du PIB ne garantit pas à elle seule l'élimination de la pauvreté. Malgré de nombreux exemples d'économies en plein essor en Afrique, le continent continue d'abriter les populations les plus pauvres du monde. Dans le monde, 783 millions de personnes vivent encore avec moins de 1,90 dollar par jour, soit le seuil international de pauvreté, et les inégalités ne cessent de se creuser. Des mesures urgentes sont nécessaires pour remédier à cette situation, si l'on entend atteindre l'objectif de développement durable n° 1 d'ici à 2030.

40. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement ghanéen met en œuvre des politiques multidimensionnelles de réduction de la pauvreté qui portent notamment sur : des mesures de protection sociale consistant dans la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire, des uniformes et des livres, ainsi que des repas scolaires ; la promotion de l'agriculture et du développement rural durable ; la gestion durable des ressources naturelles ; l'inclusion financière et la création d'emplois. Pour créer les conditions d'une réduction durable de la pauvreté, des programmes destinés à soutenir l'entrepreneuriat des jeunes, à fournir des microfinancements et des prêts de faible montant et à donner aux populations les moyens de lutter contre la pauvreté ont été mis en place. Le Gouvernement élabore en outre une loi nationale de protection sociale afin de favoriser la création des conditions socioéconomiques inclusives nécessaires à l'élimination de la pauvreté.

41. Pour lutter contre l'extrême pauvreté, il faut aborder l'élaboration des politiques d'une manière raisonnée et cohérente dans tous les secteurs et en ce qui concerne toutes les parties prenantes. La délégation ghanéenne se félicite donc de l'adoption du plan d'action interorganisations pour l'élimination de la pauvreté afin de coordonner les efforts déployés à l'échelle du système des Nations Unies et espère qu'une meilleure coordination sera assurée dans le cadre du système des coordonnateurs résidents auquel un nouvel élan a été donné.

42. Dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027), l'ONU doit faciliter le dialogue au niveau mondial et servir de cadre pour évaluer les progrès accomplis, tirer des enseignements des succès obtenus et recenser les domaines qui méritent davantage d'attention. Compte tenu de l'augmentation du nombre de pays en développement à faible revenu qui rencontrent les problèmes d'endettement, l'Organisation doit également renforcer son action sur des questions comme l'allègement, la restructuration et la bonne gestion de la dette.

43. Dans le cadre d'une stratégie globale de transformation structurelle de l'économie en vue d'éliminer la pauvreté, il serait nécessaire d'augmenter les investissements directs étrangers et de renforcer la coopération industrielle internationale. Si le financement est crucial pour le développement durable, les partenariats public-privé le sont aussi et ils doivent être renforcés et étendus à tous les niveaux, notamment en faisant jouer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

44. **M. Libouel** (Togo) dit que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, y compris l'extrême pauvreté, est le plus grand défi auquel le monde doit faire face et constitue une condition indispensable au développement durable. Malgré la forte croissance économique et l'amélioration des conditions de vie enregistrées dans de nombreux pays en développement depuis 2000, le niveau de pauvreté reste élevé en Afrique et dans les pays les moins avancés.

45. La politique de développement menée au Togo depuis 2015 a visé à transformer la structure économique du pays dans la perspective d'instaurer une société durable et résiliente d'ici à 2030. L'agriculture, l'infrastructure et l'investissement constituent les domaines prioritaires du plan national de développement du Gouvernement togolais. Toutefois, étant donné que les efforts déployés au niveau national ne seront pas suffisants pour atteindre les objectifs de développement durable, une coopération internationale accrue et la promotion de partenariats novateurs dans des domaines clefs doivent venir les compléter.

46. **M. Tōnē** (Tonga) dit que la pauvreté est un problème multidimensionnel qui appelle des approches intégrées et des solutions novatrices. Des services touristiques de qualité, par exemple, contribueront non seulement à la préservation de l'environnement mais aussi à la création d'emplois et stimuleront les activités commerciales à l'appui d'une croissance durable et de l'élimination de la pauvreté. Les activités d'écotourisme, comme l'observation des baleines, apportent une contribution vitale à l'économie des Tonga, et le Gouvernement attache une grande importance à l'intégration des mesures de conservation de la biodiversité dans le tourisme pour faire face, notamment, aux effets des changements climatiques.

47. Le Gouvernement des Tonga continue de mettre en place des initiatives dynamiques en vue de promouvoir l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et réduire ainsi la dépendance du pays à l'égard des combustibles fossiles, d'améliorer l'état de santé de la population grâce à la consommation d'aliments sains et abordables et de promouvoir la protection du milieu marin et des ressources naturelles. Il s'emploie également à faire en sorte que les petites et moyennes entreprises implantées aux Tonga, dont le nombre ne cesse de croître, aient accès à des services financiers adéquats, y compris au microfinancement, et il coopère avec la Banque mondiale pour lutter contre le problème grandissant du chômage des jeunes dans le cadre d'un projet conjoint portant sur les compétences et l'emploi.

48. **M<sup>me</sup> Raharimboahangy** (Madagascar) dit que le Gouvernement malgache s'est employé au cours des cinq dernières années à remettre le pays sur pied après qu'il a connu une série de crises politiques et de catastrophes naturelles. En conséquence, Madagascar a atteint un taux annuel de croissance économique de 5 %. Le Gouvernement considère que la transition vers des sources d'énergie renouvelables représente à la fois un moyen d'atténuer les effets des changements climatiques et de promouvoir l'économie rurale et l'agriculture. À l'heure actuelle, sur l'électricité produite par Madagascar, 20 mégawatts proviennent de l'énergie solaire. Le Gouvernement prévoit que, d'ici à 2030, 70 % de l'énergie du pays proviendra de sources d'énergie hybrides dont 85 % de sources renouvelables, principalement hydroélectriques. Environ 9 000 hectares de terres irriguées ont été remises en culture grâce de nouvelles infrastructures agricoles et à la création d'un centre d'applications géo-informatiques pour le développement rural avec l'aide du Gouvernement indien.

49. Le tourisme représente 13 % du PIB du pays et 11 % des emplois créés. Le nombre de visiteurs à Madagascar augmente de 20 % par an et la richesse de la biodiversité du pays attire l'écotourisme. Premier exportateur subsaharien de vêtements vers l'Union européenne, Madagascar est à la recherche de partenariats stables et de transferts de technologie pour développer sa coopération industrielle.

50. Le premier recensement national effectué depuis 1993 va fournir des données utiles pour la mise en œuvre du Programme 2030. Le Gouvernement s'emploie, dans le cadre d'efforts concertés, à garantir l'accès universel aux soins de santé et à améliorer l'accès à l'eau. La délégation malgache se félicite de l'adoption de la résolution [72/233](#) de l'Assemblée générale et espère que les recommandations qu'elle contient permettront d'aboutir à un processus inclusif et cohérent de réduction de la pauvreté sous toutes ses formes.

51. **M. Tughuyendere** (Namibie) dit que les efforts déployés par son pays pour réduire la pauvreté témoignent de la volonté de celui-ci de réaliser les objectifs de développement durable. Néanmoins, compte tenu des tendances observées, d'ici à 2030, près de 9 personnes sur 10 vivant dans l'extrême pauvreté se trouveront concentrées en Afrique subsaharienne. Bien que la Namibie ait ramené son taux de pauvreté de 28,7 % de la population en 2009 à 17,4 % en 2016, ses efforts sont entravés par son statut de pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure). Ce statut est trompeur car il ne tient pas compte de la répartition très

inégale des richesses en Namibie, dont témoigne le coefficient de Gini du pays, qui est de 0,56.

52. Dans le cadre de son Plan Harambee pour la prospérité, le Gouvernement namibien entend éliminer la faim grâce à l'amélioration de la production agricole, à la création d'une banque alimentaire et à la mise en place d'un programme de distribution de repas dans les écoles, ainsi qu'à la fourniture de secours d'urgence. Des efforts sont également faits pour offrir aux jeunes une formation professionnelle, permettre à la population d'accéder à des terrains viabilisés et améliorer les infrastructures dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des transports. En outre, le Gouvernement a lancé en 2014 un projet visant à fournir des logements abordables aux familles à faible revenu dans le cadre de son programme en faveur de la redistribution des richesses et de l'élimination de la pauvreté. La Namibie dispose d'un système complet de protection sociale qui octroie des subventions et des aides aux personnes appartenant à des groupes vulnérables, notamment les personnes âgées, les orphelins et les anciens combattants. Les groupes à faible revenu bénéficient d'exonérations fiscales et des aides supplémentaires sont accordées aux petits exploitants agricoles en cas de sécheresse.

53. Un salaire minimum est garanti dans les principaux secteurs et branches d'activité. Le Gouvernement collabore avec l'Organisation internationale du Travail à la mise en œuvre d'un programme en faveur du travail décent, qui s'attaque à des questions telles que le travail des enfants, le travail domestique, l'économie informelle, la santé et la sécurité au travail, et l'égalité des genres. Les communautés locales sont encouragées à s'investir dans des activités de tourisme durable et à participer aux efforts visant à protéger la faune des braconniers. Des mesures sont également prises pour diversifier l'économie et promouvoir l'entrepreneuriat et les secteurs à forte intensité de main d'œuvre.

54. **M. Eshanta** (Libye) dit que l'élimination de la pauvreté est l'objectif de développement durable le plus important. La pauvreté est un problème aux multiples aspects qui concerne aussi bien l'éducation, les soins de santé, la protection sociale et la garantie des droits des personnes. Pour l'éliminer, il est indispensable de mener des efforts soutenus aux niveaux national et international en vue de créer des emplois décents pour tous. La baisse de l'APD et les distorsions des échanges commerciaux internationaux ont une incidence sur la mise en œuvre du Programme 2030.

55. Malgré tous les efforts déployés par son pays, des pans entiers de la population se sont enfoncés dans la

pauvreté en raison de la crise politique et de la précarité des conditions de sécurité, cette situation ayant à son tour pesé sur l'économie et entraîné un resserrement des dépenses, une recrudescence de l'inflation, du chômage et de la corruption. Des centaines de milliers de familles ont été frappées par l'effondrement du dinar libyen, qui a perdu six fois sa valeur par rapport au dollar, par le manque de liquidités dans les banques et par le coût élevé des produits de base. En vue d'atténuer la crise, le Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale a adopté, avec l'aide de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, des dispositions législatives portant un ensemble de réformes économiques, qui ont notamment consisté à fixer un nouveau taux de change pour le dinar et à régler la question des subventions aux carburants. Pour vaincre la pauvreté, il est essentiel de mettre en place un secteur industriel et de lui permettre de prospérer, car c'est un moyen de créer des emplois et, grâce aux exportations de produits manufacturés, de générer un afflux de devises fortes. La conclusion de partenariats avec différentes parties prenantes est elle aussi cruciale pour obtenir les financements nécessaires à la réalisation de projets concernant les infrastructures ou l'industrie et stimuler le progrès économique et social dans les pays en développement.

56. **M. Fox-Drummond Gough** (Brésil) dit que l'élimination de la pauvreté est une condition préalable au développement durable et que la réalisation de l'objectif de développement durable n° 1 est subordonnée à la réalisation globale de tous les objectifs. Le Brésil appuie les efforts déployés par l'ONU pour faire du renforcement des systèmes statistiques nationaux une priorité, compte tenu de l'importance de la collecte et de l'analyse des données pour la mise en œuvre du Programme 2030. La participation de toutes les parties prenantes à la prise de décision et à la mise en œuvre de mesures visant à lutter contre les multiples aspects de la pauvreté est tout aussi cruciale. Toute stratégie visant à briser le cycle de la pauvreté doit être fondée sur les droits de la personne, offrir des emplois décentés et l'accès à l'alimentation et aux services de base, comme l'éducation et les soins de santé, ainsi que viser à autonomiser les femmes et les filles. Au Brésil, des programmes de transferts monétaires assortis de conditions et des programmes de crédit au logement s'adressent tout particulièrement aux femmes. Le Gouvernement brésilien est particulièrement préoccupé par le fait que les jeunes deviennent le groupe d'âge le plus exposé à la pauvreté.

57. **M. Atan** (Malaisie) dit que l'élimination de la pauvreté est une pierre angulaire du plan d'action de son pays pour le développement durable. Si l'on se base sur le seuil national de pauvreté, qui est de 2,02 dollars par

habitant et par jour en Malaisie, la pauvreté absolue a été ramenée de 49,3 % en 1970 à 0,6 % en 2014 ; en outre, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté alimentaire se situe désormais à un niveau très faible, à savoir 0,2 %. La faiblesse du taux de pauvreté vaut quel que soit le groupe ethnique, le sexe des personnes considérées et s'agissant aussi bien des populations rurales qu'urbaines. L'origine de ce succès remonte aux années 60, lorsque le Gouvernement a lancé des programmes nationaux de lutte contre la pauvreté, auxquels se sont ajoutés les efforts déployés par le secteur privé et la société civile. Ces programmes visaient notamment à garantir : l'accès universel à l'éducation et à la formation professionnelle ; la promotion des activités créatrices d'emplois et de revenus ; l'appui à l'entrepreneuriat ; le développement des infrastructures et des équipements de base ; l'adoption de mesures visant à faciliter la participation à des projets d'investissements.

58. La Malaisie, loin de se reposer sur ses lauriers, s'emploie à devenir d'ici à 2020 une nation à revenu élevé. Le Gouvernement s'attache à améliorer le niveau de vie des 40 % de ménages les plus pauvres, en améliorant l'accès à un logement abordable, à l'assurance maladie et aux services internet, et il est prêt à faire profiter d'autres pays en développement de son expérience et de ses compétences en matière de développement en participant à des programmes de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

59. **M. Kamwita** (République démocratique du Congo) dit que la pauvreté représente le principal frein au développement. Le Programme 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba réunissent les espoirs de l'ensemble des États en matière de développement socialement équitable et écologiquement durable. Pour espérer atteindre les objectifs de développement durable, il faut s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et d'autres problèmes qui se posent à l'échelle mondiale. Toutefois, en dépit de tous les efforts déployés pour la faire reculer, la pauvreté va croissante, en Afrique en particulier.

60. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo s'emploie à remédier à des décennies d'instabilité afin d'améliorer la situation politique et les conditions de sécurité et de relancer l'économie pour faire reculer la pauvreté. Le pays prévoit de devenir une économie de marché émergente d'ici à 2030 et de compter au nombre des pays développés à l'horizon 2050. Sur le plan des affaires, les possibilités y sont d'autant plus nombreuses que des lois ont été adoptées pour libéraliser les secteurs de l'énergie et de l'assurance, promouvoir les partenariats public-privé

dans des domaines comme l'agriculture et les infrastructures et stimuler l'investissement national et étranger. Les objectifs de développement poursuivis par le Gouvernement ne sont plus centrés sur la stabilisation après un conflit mais ont évolué vers la création d'emplois, la redistribution des revenus de la croissance et l'atténuation des conséquences des changements climatiques. Toutefois, dans un contexte de turbulences économiques mondiales, les économies fragiles ont un besoin accru de soutien et d'encouragements de la part de la communauté internationale.

61. **M<sup>me</sup> Ribeiro** (Timor-Leste) dit que le recul de la pauvreté est une priorité pour son pays qui se reconstruit après un conflit et que le taux de pauvreté y est tombé à 40 % au cours des cinq dernières années. Dans le cadre du plan stratégique de développement du Gouvernement pour la période 2011-2030, les principaux domaines sur lesquels l'attention est appelée sont l'éducation, la santé, l'eau, l'assainissement, l'agriculture et la pêche. Le Gouvernement s'attache également à améliorer les infrastructures afin d'attirer les investissements étrangers ; le réseau routier a été modernisé et deux nouveaux aéroports ont ouvert. Depuis l'accession du pays à l'indépendance, la proportion de la population ayant accès à l'électricité est passée à 61 %, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement a été étendu et de petites infrastructures rurales, comme les canaux d'irrigation, les ponts et les puits, ont été remises en état.

62. Ces dernières années, plus de 2 000 salles de classe ont été construites ou rénovées dans tout le pays, ainsi que 65 centres de santé locaux et plus de 200 dispensaires. Le taux de scolarisation est passé de 67 % à 83 % au cours des cinq dernières années et les disparités entre garçons et filles ont sensiblement diminué. Le taux de mortalité infantile a lui aussi considérablement reculé.

63. Un système bancaire efficace a été mis en place au Timor-Leste et le Gouvernement intensifie sa collaboration avec le secteur privé, en recourant à des politiques d'investissement et d'achats locaux pour stimuler le développement des entreprises locales. Il a également collaboré avec des partenaires de développement afin de sensibiliser les jeunes à la possibilité de travailler à l'étranger de sorte qu'ils acquièrent des compétences et des connaissances et contribuent à l'économie nationale par l'envoi de fonds. Le Gouvernement a redoublé d'efforts depuis 2014 pour permettre aux femmes de bénéficier d'une formation professionnelle et du tutorat d'entreprise. Il a consacré 2 millions de dollars à faciliter l'accès au crédit et à d'autres services financiers aux microentreprises et petites entreprises, en particulier celles qui sont dirigées

par des femmes. Le microcrédit est, en effet, un excellent outil pour aider les personnes démunies à améliorer leurs conditions de vie en se livrant à une activité commerciale.

64. **Monseigneur Grysa** (Observateur du Saint-Siège), se référant aux statistiques qui figurent aux paragraphes 4 et 5 du rapport du Secrétaire général (A/73/298), dit que le fléau de la pauvreté demeure l'un des principaux défis à l'échelle mondiale. L'ampleur du problème est d'autant plus préoccupante que la communauté internationale souffre aujourd'hui d'un déficit de confiance. Plus les gens perdent confiance dans leurs propres institutions politiques, plus les obstacles à la coopération internationale sont grands. Pour venir à bout de l'extrême pauvreté, les populations doivent prendre leur destin en main avec dignité. La confiance ne peut être rétablie que si chacun s'emploie à contribuer à libérer ses frères et sœurs moins fortunés de la pauvreté qui les opprime. À cet égard, la famille est le principal agent du développement durable et un modèle de communion et de solidarité au sein des nations et entre les institutions internationales. Le souci commun de la famille est un moyen sûr de contribuer à la réduction de la pauvreté et au bien-être des enfants, de promouvoir l'égalité des genres, d'améliorer l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle et de renforcer les liens intra- et intergénérationnels. Les politiques favorables à la famille contribuent à la réalisation des objectifs de développement et à l'édification de sociétés pacifiques.

65. Si chaque nation doit se faire activement l'architecte de son propre développement, aucune ne peut réaliser son potentiel isolément. Les nations les plus pauvres ont besoin des accords régionaux d'entraide et du soutien des pays développés. Les États et les organisations internationales ne devraient pas utiliser les programmes d'aide économique ou de développement pour faire pression sur les pays concernés et les contraindre à adopter des politiques qui vont à l'encontre des fondements éthiques et culturels sur lesquels reposent leurs sociétés. Ce n'est qu'en plaçant l'être humain au cœur de ses efforts que l'ONU pourra être réellement utile à tous.

66. **M. de Looz Karageorgiades** (Observateur de l'Ordre souverain de Malte) dit que l'Ordre mène des activités caritatives dans plus de 120 pays en faveur des malades, des pauvres et des réfugiés. Il œuvre depuis plus de 900 ans dans un esprit de charité et de fraternité, sans distinctions fondées sur l'âge, l'origine, la race ou la religion. L'Ordre souscrit au point de vue exprimé par de nombreux pays quant à la nécessité d'éliminer la pauvreté et ses causes structurelles. Il ne faut pas confondre pauvreté et mendicité. La dignité des pauvres

mérite le respect. Les grands ordres monastiques de l'Occident se préoccupent de la pauvreté, tout comme le Dalaï Lama. Il convient de ne pas oublier les activités caritatives de Mère Teresa de Kolkata parmi les pauvres. L'effet des efforts déployés pour lutter contre la pauvreté serait multiplié s'ils étaient guidés par l'amour du prochain.

*La séance est levée à 17 heures.*